

LES RELATIONS POLITIQUES ENTRE ROME ET ÉMÈSE AU II^e SIÈCLE P.C.

PAR
CARLOS CHAD, S.J.

INTRODUCTION

Aux grandes heures de l'Histoire d'Émèse (1) a succédé une période où la trace des dynastes de cette ville devient plus difficile à suivre si bien que les historiens de la principauté ont admis, sans en expliquer les raisons, une éclipse qui s'étend entre les années 80 et 175 p.C. Aujourd'hui, la publication des inscriptions de Syrie (2) permet de combler en partie cette lacune. L'épigraphie en effet nous fournit une série de noms en usage parmi les dynastes éméséniens, échelonnée entre les dates que l'on vient d'indiquer. Mais le problème qui reste mal élucidé est celui de l'annexion d'Émèse et de son intégration à la Province romaine de Syrie.

Il faut souligner que de Pompée à Vespasien, les relations politiques entre Rome et Émèse ont été plus amicales qu'avec tout autre territoire autonome sous contrôle romain. Émèse, (à une exception près), n'a connu aucune de ces tensions, de ces revirements qui ont conduit Rome à une annexion brutale, suivie parfois de restauration provisoire jusqu'à la complète disparition de ces principautés, en tant que pouvoir politique indépendant. Pompée avait réduit au minimum l'occupation directe de la Province de Syrie: une grande liberté avait été laissée aux villes libres de Phénicie ou de fondation séleucide: une mosaïque de principautés subsista dans la nouvelle Province au point que Mommsen a pu comparer sa situation à celle de l'Allemagne à l'époque du Saint Empire germanique. Nous savons, en effet, que les dynastes de Chalcis continuèrent à battre monnaie, que les rois de Nabatène furent maintenus ainsi

(1) Voir mon article, sous ce titre, dans *Al-Machriq*, janvier-février 1970, pp. 65-90.

(2) JALABERT et MOUTERDE, *Inscriptions grecques et latines de Syrie*, tome V, *L'Émèse*, 1959.

que les dynastes de Commagène et de Judée. Pompée qui s'était montré implacable dans le châtimement des « tyrans » installés à Tripoli, à Byblos et à Lysanias, avait laissé les dynastes d'Émèse en possession de la place forte d'Aréthuse, et son amitié avec Sampsigéram d'Émèse avait été si affichée à Rome que Cicéron l'en raille en lui donnant le sobriquet de « notre Sampsigéram » (1). Chargés de la police du désert, les Éméséniens étaient en premier lieu des soldats: César fit appel à leurs contingents au cours de la guerre d'Égypte (2). Avec Marc-Antoine, il y eut une crise aiguë, car celui-ci voulut inclure Aréthuse dans la liste des possessions syriennes attribuées à Cléopâtre. Il dut mettre à mort le dynaste émésénien qui s'opposait à cette spoliation et les remplacer par un certain Alexas (3). Mais après Actium, Octave s'empressa de rétablir sur « le trône de son père » le fils dynaste mis à mort, et par la suite, comme nous l'avons vu dans notre article précédent, les dynastes d'Émèse continuèrent à assurer à Rome l'appui de leurs troupes, recevant en échange la citoyenneté romaine, adoptant dans leur *tria nomina* le nom et le gentilice des empereurs Juliens, et recevant de ceux-ci l'investiture royale. Leur participation militaire aux campagnes romaines fut surtout importante sous Vespasien, car les troupes d'Émèse ne participèrent pas seulement à la guerre de Judée, mais à la campagne contre la Commagène (4). C'est précisément à la suite de cette campagne que leur roi Sohaim dut abdiquer, pour des raisons mal connues (5).

Dans cette étude, nous voudrions passer en revue les éléments qui permettent d'éclaircir les années obscures de l'histoire d'Émèse et exposer les arguments qui nous semblent assigner une date plus tardive à l'annexion de la principauté.

* * *

I. LES ANNÉES OBSCURES DE L'HISTOIRE D'ÉMÈSE (80-175 P.C.)

Cette période est comprise entre l'abdication du roi SOHAIM, sous Vespasien, et le mariage de Julia DOMNA, la fille du grand prêtre d'Émèse Julius BASSIANUS, avec le général romain Septime SEVERE. Les « inscriptions de l'Émésène » fournissent une trentaine

(1) CICÉRON, *Lettres à Atticus* II, 14 et 16.

(2) JOSEPHÉ, *Bell. Jud.*, I, 188. *Antiquités Judaïques* XIV, 129.

(3) DION CASSIUS, LI, 2.

(4) SUÉTONE, *Vespasien*, VIII. — TACITE, *Annales*, XIII, 7.

(5) DESSAU, 8958.

de textes auparavant peu connus, susceptibles de jeter quelque lumière sur cette période. Et cela, à double titre. D'une part, par leur date. La plupart de ces textes sont datés avec précision, et les épigraphistes attribuent les autres au II^e siècle p.C. D'autre part, les renseignements qu'ils fournissent sur l'onomastique éméésienne sont si précieux qu'ils se prêtent à l'élaboration d'une méthode de recherche dont on pourra discuter les résultats, en attendant que les progrès des connaissances historiques infirment définitivement ou transforment en certitude les hypothèses que l'on aura pu formuler.

A. Méthode de recherche.

La comparaison entre la principauté d'Émèse et les dynasties voisines, spécialement celles des Arabes nabatéens et ituréens, conduit à une double constatation. La première a été formulée par le P. Lammens, dans ses Notes sur L'Émésène: « En Syrie, l'homonymie ou l'atavisme onomastique était fréquent, presque de règle dans les grandes familles » (1). D'autre part, chaque dynastie utilise un lot de noms bien à elle et ne recourt que rarement aux noms portés par des dynastes voisins. Nous donnons ici des tableaux où nous mettons en regard les noms pratiqués dans des principautés voisines d'Émèse et les noms Éméséniens. On verra qu'à peu de choses près, les fréquences sont les mêmes et que le particularisme de clan nous aide à distinguer, par leurs simples noms, des personnages ayant appartenu à la dynastie d'Émèse:

TABLEAU I (2)

Date	Appartenance	Nom	Référence
103 p.C.	Palmyre — Famille Elabel	Elabel	I.S. n° 37
?	Palmyre — Famille Elabel	Ma'nnai	I.S. 47
?	Palmyre — Famille Elabel	Elabel	I.S. 47
?	Palmyre — Famille Elabel	Ma'nnai	I.S. 39
?	Palmyre — Famille Elabel	Etphani	I.S. 42
?	Palmyre — Famille Elabel	Elabel	I.S. 40

(1) H. LAMMENS, *Musée Belge*, V, 1901, 253.

(2) DE VOGÜÉ (Charles-Melchior) *Syrie Centrale, Inscriptions sémitiques (Palmyre)*, p. 45.

TABLEAU II (1)

Date	Appartenance	Nom	Référence
40 a.C.	Salkhad (Hauran) Famille sacerdotale vénérant Allât	Qasiou I	I.S. II n° 174
—	id.	Rouhou	I.S. II n° 182
	»	Alkabou	
—	»	Qasiou II	
40 p.C.	»	Malikou I	I.S. II n° 170
—	»	Rouhou II	I.S. II n° 182
50 p.C.	»	Malikou II	

TABLEAU III (2)

Date	Appartenance	Nom	Référence
160 a.C.	Nabatène. Dynastes de Petra et Damas	Aretas I	{ I.S. II n° 349
140 a.C.	id.	Rabbel I	
20-96 a.C.	»	Aretas II (Erotrinus)	{ monnaies
90 a.C.	»	Obodas I	
87-62 a.C.	»	Aretas III (Philhellène)	{ monnaies de bronze
62-50 a.C.	»	Obodas II (le Roi)	
50-28 a.C.	»	Malichos I (le Roi)	{ monnaies d'argent
30-9 a.C.	»	Obodas III — id —	
4 a.C.-40 p.C.	»	Aretas IV (Philopatros)	{
40-60 p.C.	»	Obodas IV	
		(Abiar, roi de Nabatène)	
60-77 p.C.	»	Malichos II (Abiar, roi de Nabatène)	{ pas de monnaies
77-106 p.C.	»	Rabbel II (Soter)	
106-120 p.C.	»	Malichos III	

Les trois tableaux qui précèdent révèlent certaines analogies entre les dynasties énumérées et ce que l'on va constater à Émèse. Palmyréniens et Nabatéens (3) étaient des Arabes. Les uns et les autres vivaient du commerce des caravanes et de la garde du désert. La famille sacerdotale de Salkhad (4), dévouée au culte d'Allât (Athena pour Émèse), offre le type d'une succession dynastique propre à éclairer celle des grands prêtres du Soleil à Émèse.

(1) DUSSAUD (R.), *Les Arabes en Syrie*, 1904, p. 123-124.

(2) DUSSAUD (R.), *Pénétration des Arabes en Syrie*, 1955, p. 54.

(3) DUSSAUD (R.), « Numismatique des rois de Nabatène ». *Journal Asiatique* 1904, 189-238.

(4) DUSSAUD (R.), *Les Arabes en Syrie*, 1904, 123-124.

Dans les trois tableaux cités, on peut constater les mêmes règles de succession héréditaire: d'une part, chaque famille reste fidèle à un lot déterminé de prénoms que l'on ne trouve chez aucune autre, même voisine; d'autre part, la répétition onomastique, sans être obligatoire, est assez fréquente, de grand-père à petit-fils.

Dans les deux derniers tableaux que nous allons donner, les analogies vont se multiplier. Il s'agit de deux dynasties arabes qui, par plus d'un point, éclairent la Maison d'Émèse. La première est celle des Ituréens (1). Ces Arabes, partis de Palestine, se sont installés dans l'Anti-Liban, au débouché de la vallée qui commande la route de Damas aux ports de la Côte. Au temps de Pompée, ils avaient même essaimé au Nord de Tripoli. Mais leur territoire propre resta l'Anti-Liban. Les Ituréens avaient dressé leur citadelle sur la hauteur de Chalcis, comme les Éméséniens tenaient la place fortifiée d'Aréthuse. Mais comme eux, ils avaient vu le parti qu'ils pouvaient tirer de la plaine de la Bekaa et ils avaient contrôlé le lieu saint d'Héliopolis, comme les Éméséniens le firent pour le sanctuaire du Baal d'Émèse. Entre les Ituréens et les Éméséniens, plusieurs divinités sont communes: Gennéas (2), Athéna-Allât (3), les Dioscures (4), Zeus, le grand dieu des Arabes et la Dea Syria (Atargatis), sous la forme d'Artémis. Les dynastes de Chalcis se font

TABLEAU DE L'ÉTAT DE CHALCIS (ITURÉE DU LIBAN) (5)

Date	Nom	Référence
104 a.C.	Aristobule	Josèphe, Ant. Jud. XIII 21, 3.
85-40 a.C.	Ptolémée, fils de Mennaos	Strabon XVI, 2. 10.
40 a.C.	Lysanias, roi des Ituréens	Josèphe, Ant. Jud. XLIX, 32
32-23 a.C.	Zénodore	Dion. XXXVII, 7. Josèphe, Bell. Jud. I, 20, 4. Dion LIX, 9.
23 a.C.-4 p.C.	Hérode le Grand	Josèphe, Ant. Jud. XV, 5, 1-2.
4-34 p.C.	Philippe	Josèphe, Ant. Jud. XVIII, 11, 4.
37-50 p.C.	Agrippa I	Tacite, Annales. XII, 23.
50-70 p.C.	Agrippa II	Dion. LIX, 12.

(1) SEYRIG (H.), *Antiquités Syriennes*, IV, 53, et surtout V, 108.

(2) COMONT (F.), R.E., s.v. GENNAIOS. — CLERMONT-GANNEAU, *Recueil Arch. Orientale*, V, 154.

(3) WROTH, Brit. Mus. Catal. *Galatia*, etc... p. 279, n° 6.

(4) FÉVRIER (J.), *Un aspect de dioscurisme chez les anciens sémites*, *Journal Asiat.* 1937, 293.

(5) BEULIER (E.), *Art. Iturie*, Vigouroux — Diction. de la Bible.

Hadad (Baalshamin), Samia (ou Simia, que les Hatriens appellent Atargata, ou Shahiro), la dea Syria, et, comme nous l'avons déjà dit, en premier lieu, le Soleil.

B. L'onomastique d'Emèse.

On remarquera, chez les Hatriens, des noms théophores, Abd Samia, Bar Samia (1) qui se traduisent par « serviteur ou fils de Simios ou de Samia ». La transmission héréditaire se marque par la répétition de Sanatrucq (ou Satroun, selon le géographe arabe Yaqūt). En revanche, les inscriptions attestent que les simples notables portaient des noms courants comme Maki, Malik (Temple de Shahiro), Bar Nani, fils de Yahbashi (Iwan B), Urud, Abal, fille de Djamal. Nous allons retrouver cette particularité dans l'onomastique de dynastes d'Emèse qui portent des noms théophores qui leur sont propres. On trouvera dans le tableau qui va suivre, (p. 333) leur liste donnée par W. Fröhner et les historiens qui l'ont suivi (2), avant la publication des inscriptions de l'Émésène.

Il nous faut comprendre la signification des noms théophores portés par ces dynastes: les racines du nom Samsigeram pourraient s'expliquer aussi bien par l'Araméen que par l'Arabe. Samash ou Shams est le dieu solaire babylonien vénéré par les Arabes de tout le Proche-Orient. Le verbe *Grm* signifie en arabe « décider » et en syriaque « trancher, établir ». D'où: Samsigeram (ayant la forme d'une phrase verbale au parfait), signifie « Shams a décidé » (3). C'est peut-être la naissance de l'enfant qui est attribuée à la décision d'un dieu, maître du destin (4). Le nom est relativement rare, il est attesté treize fois, surtout à Emèse, deux fois à Palmyre (5), une à Maloula et une à Iaprua (Yabroud). J. Cantineau (6) a cru reconnaître ce nom à Hegra, mais il s'agit de l'antroponyme Gatamelos, qui se traduit « El est redoutable »; or la forme nabatéenne *Grm'thy* est irrecevable pour *Smsgrm* (7). Baudissin et Dussaud admettent

(1) Le nom de Barseme deviendra courant en Mésopotamie, à partir de II^e siècle p.C.

(2) *Annales d'Emèse*. Annuaire Sté Française Num. 1886, 120-125. Outre les références citées page VII, notes 4 à 8, voir aussi Stückelberg die Thronfolge von Augustus bis Constantin.

(3) STARCKY (J.), *Inventaire de Palmyre de Cantineau*, X, 39, p. 26.

(4) CAQUOT (J.), « Essai sur l'onomastique religieuse de Palmyre ». *Syria* XXXIX, 1962, p. 246-247 et notes.

(5) SCHLUMBERGER (D.), *La palmyrène du Nord-Ouest*, 1951, p. 125-126, n° 6.

(6) CANTINEAU (J.), *Le Nabatéen*, II, p. 79.

(7) CAQUOT (J.), *op. cit.*, (note 4 page précédente) 246.

TABLEAU DE FRÖCHNER — DYNASTES D'ÉMÈSE

Date	Nom	Référence
avant 143 a.C.	Iamblichos	Diodore-Fr. Hist. Graec-II p. XVII
64 environ a.C.	Azizus Sampsiceramos	Diodore — ibidem — p. XXIV Josèphe: Ant. jud. XIII, 348.
51 a.C.	Iamblichus (secourt César)	Cicéron: Ad Familiares XV, 112
47 a.C.	Ptolémée, fils de Iamblichus (secourt César)	Josèphe: Ant. Jud. XIV, 129.
46-43 a.C.	Sampsiceramos et Iamblichus (secourent Bassus à Apamée)	Strabon. XVI - 753
31 a.C.	Iamblichus et Alexandre	Dion II. 1, 3.
20 a.C.	Iamblichos	Dion XXI. 2. 1.
44 p.C.	Sampsiceramos à (Tibériade) sa fille Iotapé	Josèphe: Ant. Jud. XIX, 338 Josèphe: Ant. Jud. XVIII, 133
52 p.C.	Azizus (épouse Drusilla)	Josèphe: Ant. jud. XX, 139
54 p.C.	Sohémè (succède à Azizus)	Josèphe: Ant. jud. XX, 84.
63 p.C.	Varus, (vice-roi d'Agrippa II) Sohème fournit des troupes à Cestus Gallus)	Josèphe: Vita II, 48 - 61
69 p.C.	Sohaim (et Vespasien)	Tacite Hist. II, 81 et III, 1.
72 p.C.	Sohaim (et la conquête de la Commagène)	Josèphe: Bell. jud. VII, 105 Suétone: Vespasien VIII, 7 Tacite: Annales XIII, 7
248-253 p.C.	Uraius Antoninus	
272 p.C.	Victoire d'Aurelien près d'Emèse.	

l'étymologie Sams (1). Ingholt a proposé une autre traduction de Samsigeram; il s'agirait d'une adjuration, faite à la deuxième personne du féminin: Sams venge! en supposant que le Soleil soit une divinité féminine (2). Mais le nom n'est pas spécifiquement safaitique, comme il le pense en s'appuyant sur Ryckmans (3). Il

(1) BAUDRYEN (M.), *R.E. für Protestant theolog.* XVIII, 511-512. DUSSAUD (R.), *Les Arabes en Syrie*, 1907², p. 101-102.

(2) INGHOLT (H.), voir *Tessères et monnaies de Palmyre* dans du Mesnil du Buisson, p. 253.

(3) RYCKMANS (C.), « Inscriptions safaitiques du Wadi Rusheidi », *Mélanges Dussaud*, II, 508, note 1. D'ailleurs les noms théophores safaitiques prouvent une origine sud-arabique, étrangère à la dynastie d'Emèse. Altheim (F.), *Le déclin du monde antique*, 1953, 120.

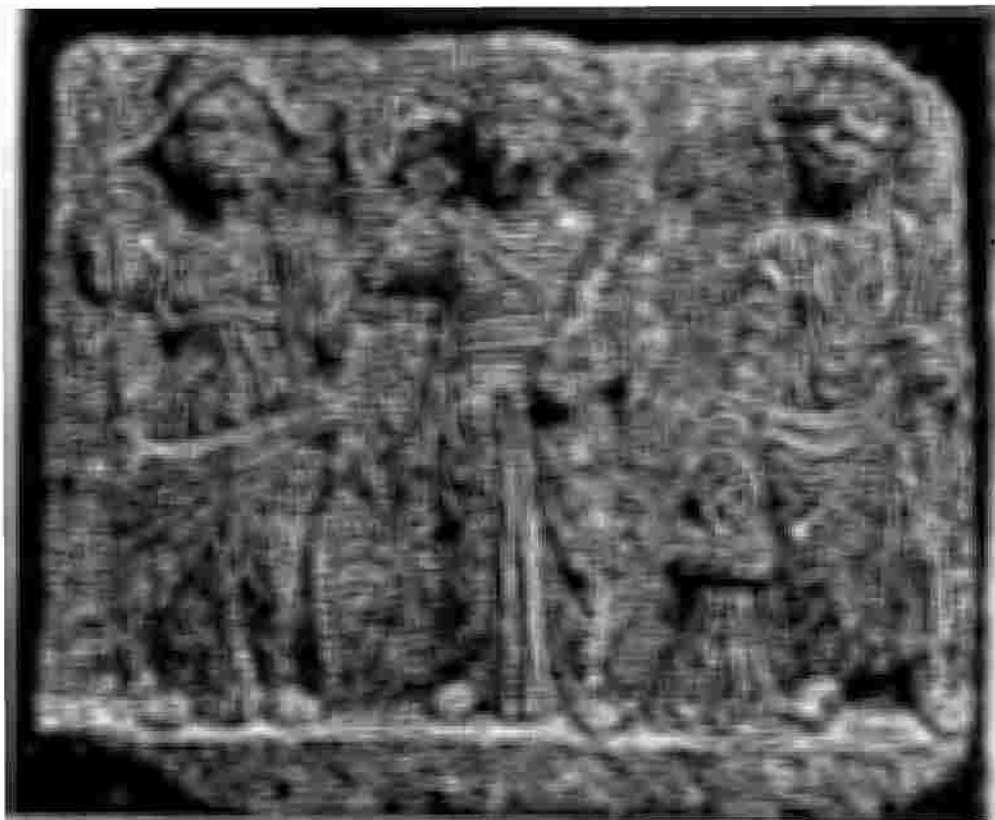


PLANCHE 2. La déesse Allât, Shams et un adorant
Khirbet Ouadi Souâné — Cf. D. Schlumberger: *La Palmyrène du Nord-Ouest*
(pl. XXXI, N° 1)

est arabe (1) et le soleil doit être considéré comme un dieu mâle (2). Toutefois, on ne saurait retenir la traduction de de Vogüé (3) *Sol confortavit* ou *Solis robur*, ni l'interprétation de du Mesnil du Buisson « Sams est vénéré » (4) pas plus que celle de de Braü « gain acquis grâce à Sams » (5). Il faut donc s'en tenir fermement au sens « Sams a tranché » en prenant le verbe *Grm* dans le sens topique de « décider, décréter, établir ».

Si le nom de Samsigeram se réfère au dieu solaire Sams, celui de Aziz ou Azizou, qui est souvent attesté à Émèse et transcrit sans changement le nom d'un dieu cavalier que l'on identifie à Mars ou Ares, et qui, dans les inscriptions, est qualifié de Bonus Puer (6). « C'est un dieu bienfaisant de l'humanité, et c'est un cavalier arabe. Il faisait partie des divinités qu'invoquaient les habitants de la grande steppe qui s'étend de l'Euphrate à la Syrie creuse: milieu de caravaniers, d'éleveurs, de miliciens. Tout ce que nous savons d'eux, c'est qu'ils devaient protéger les convois sur les pistes, les bêtes aux pâturages, les détachements armés qui brisaient les rezzous toujours renouvelés des nomades » (7). Azizou, ainsi qu'Arsoü et Monimos (Hermès) étaient des Dioscures associés au Soleil (8). Comme le nom de Samsigeram, celui de Azizou est attesté à Palmyre (9). Le dieu est particulièrement vénéré à Émèse (10) où nous trouvons le premier témoignage épigraphique d'un culte qui lui est rendu. Bien que le dieu Azizou soit fort ancien et que son culte dépasse la Syrie, s'étendant notamment à Palmyre et en Batanée (11), il est à remarquer que ce nom théophore ne se rencontre dans aucune autre dynastie connue, à l'exception de celle d'Émèse.

(1) MOUTERDE (R.), I.G.L.S., V, Commentaire de 2212.

(2) ALTHEIM (E.), *Le déclin du Monde antique*, 1951, 320 et *La Religion romaine antique*, 1955, 298.

(3) DE VOGÜÉ, *Syrie Centrale, Inscriptions*, p. 57, n° 76.

(4) DU MESNIL DU BUISSON, *Tessères de Palmyre*, s.v. Samsigeram, p. 253.

(5) DE BRAÜ, *Die altnordischen Kultischen Namen*, W.Z.K.M., 33, 1925, 88.

(6) FÉVRIER (J.), *Religion des Palmyréniens*, 17-33. En arabe, Aziz signifie « cher à », « aimé de »; sa forme est celle d'un adjectif: *أزیز*.

(7) SEYRIG (H.), *Ant. Syr.*, IV, 54. — *Syria*, XXVII, 1950, 237.

(8) DUSSAUD (R.), *Notes de mythologie syrienne*, 13. — FÉVRIER (J.), *Journal Asiatique*, 1937, 293.

(9) DU MESNIL DU BUISSON, *Tessères et monnaies de Palmyre*.

(10) MOUTERDE (R.), I.G.L.S., V, 2218.

(11) SEYRIG (H.), *Ant. Syr.*, IV, 54, n° 2.

Inséparable d'Azizos « le puissant », est Monimos « le doux ». Aziz était Phosphoros, tandis que Monimos était Hespéros (1). Les bas-reliefs les représentent, le premier à dos de chameau (2), le second à cheval (3). Aux dires de l'Empereur Julien, ces deux dioscures (4) étaient particulièrement en honneur à Émèse (5). Si les Grecs ont assimilé Aziz à Arès, Monimos est identifié à Hermès. Plusieurs bas-reliefs représentent ces dieux jumeaux, sous un aspect juvénile, encadrant l'aigle solaire (6). Le monument d'Émèse a été décrit par S. et A. Abdul Hak (7). Azizos et Monimos sont donc les patrons des cavaliers et des *dromedarii* des cités caravannières.

En safaitique, Monimos est transcrit Munim (8). Les inscriptions du 11^e siècle p.C. attestent l'existence de plusieurs Monimos parmi les dynastes d'Émèse (9). La traduction arabe de Mun'im منيم est: « celui qui enrichit ». Pour des caravaniers attendant tout du Destin, prendre le nom de ce dieu qui accorde sa faveur à qui lui plait, ne pouvait être que de bon augure.

Également théophore est le nom de Suhaim, que les inscriptions attestent sous des graphies différentes: Soaimos, Soemos, Suemus, Sohème. Le nom que Meier a tenté d'expliquer par une racine hébraïque (10) signifiant « pierre précieuse » est certainement d'origine arabe. Il est attesté en safaitique (11) et provient de la racine شم *Shm* = flèche. E. Renan transcrit شم, ce qui n'a aucun sens (12). Ce nom est porté, non seulement à Émèse, mais également par des Arabes ituréens et nabatéens (13). Nous avons vu aussi que Simios est vénéré à Hatra (voir supra). La forme latine du nom a

(1) SOURDEL (D.), *Les cultes du Hauran*, 1952, 75.

(2) DUSSAUD (R.), *Notes de mythologie syrienne*, 14.

(3) CUMONT (F.), *Un dieu syrien à dos de chameau*, *Syria*, 1929, 32-33.

(4) SEYRIC (H.), *Antiquités syriennes*, V, 109.

(5) JULIEN, *Orationes*, IV, 134 b.

(6) SOURDEL (D.), *op. cit.*, p. 75.

(7) ABDUL HAK (S. et A.), *Catalogue illustré du Musée de Damas*, 30, n° 9.

(8) RYCKMANS (G.), *Les noms propres sémitiques*, I, 1934, 142. SCHLUMBERGER (D.), *La palmyrène du N.O.*, 1961. Recueil épigraphique, p. 163, n° 5.

(9) MOUTERDE (R.), *I.G.L.S.*, V, 2079, 2187, 2382, 2383, 2563, 2595.

(10) MEIER, dans Lidzbarski. *Ephemer. f. Semit. Epigr.*, I-220. Cf. WUTHNOV (H.), *Die Semitischen menschenamen*, Leipzig, 1930, s.v. Monimos.

(11) DUSSAUD (R.), *Voyage au Safa*, n° 319 a.

(12) RENAN (E.), *Journal asiatique*, 1882¹, 16 (Aucun point diacritique!).

(13) WADDINGTON, 2565, 2669 a. JOSEPH, *Ant. Jud.*, XV, 185, XVII, 154; *Bell. jud.*, II, 247, III, 68.

gardé l'aspiration originale: Sohemus; nous avons là un diminutif qui signifie: Petite flèche سهم; le nom exprime une qualité de rapidité fulgurante.

Cette étymologie nous permet de préciser le caractère du dieu Simios. Une inscription découverte en 1902 à Kafr Nebo, par V. Chapot, est adressée aux dieux symbétyles Simios et Léon (1). R. Dussaud constatait l'existence d'un Simios aux côtés de la déesse Simia et concluait que Simios était « le fils de Hadad et d'Atargatis », l'identifiant à Mercure (2). L'étymologie arabe conçoit la relation de Simios aux dieux suprêmes, moins sous l'aspect d'une filiation que d'une *procession*. Hadad et Atargatis en effet, étaient souvent représentés en Syrie sous la forme de mains, « main bénissante d'Atargatis, main de Hadad brandissant la foudre bienfaisante des orages » (3).

Simios procède des mains de Hadad comme « la foudre bienfaisante des orages » et c'est pour cela que les Arabes ont appelé ce dieu Suhaim: petite flèche rapide et fulgurante, annonçant la pluie nécessaire pour les pâturages des steppes.

Nous aurons l'occasion d'examiner la forme féminine du nom lorsque nous commenterons le nom de Julia Soemias, mère d'Elagabal. La déesse Simia était honorée à Émèse et dans la plupart des dynasties arabes. Parmi les Éméséniens que nous connaissons, six personnages portent le nom de Suhaim. Ce nom peut être considéré comme propre à la dynastie d'Émèse, bien qu'il soit attesté en Iturée et en Nabatène, car nous avons démontré que dans ces deux petits États, il n'est porté que par des personnages originaires d'Émèse.

Est à retenir également le nom de Jamblique (4) que les inscriptions de l'Émésène attestent quatre fois (5); les textes littéraires (6) également font mention de ce nom en l'attribuant à des dynastes d'Émèse. Jamblique est hypocoristique de Yamlik'el (7) le type onomastique avec présent signifie « Él règne » (ou El possède) du

(1) B.C.H., 1902, 182-183.

(2) DUSSAUD (R.), *Notes de mythologie syrienne*. *Rev. Arch.* 1904, 251, 258.

(3) SEYRIG (H.), *Antiquités syriennes*, IV, 36. Inscription provenant de Palmyre, datée de 228 p.C.

(4) STEIN, R.E., s.v. Iamblichos. I.

(5) MOUTERDE (R.), I.G.L.S., V, 2144, 2320, 2339, 2435.

(6) DION CASSIUS, LIV, 9, 2. JOSEPHÉ, *Ant. Jud.*, XIII, 131, 187.

(7) STARCEV (J.), *Un contrat nabatéen sur papyrus*. *Rev. bibl.* LXI, 1954, 169-170 (note).

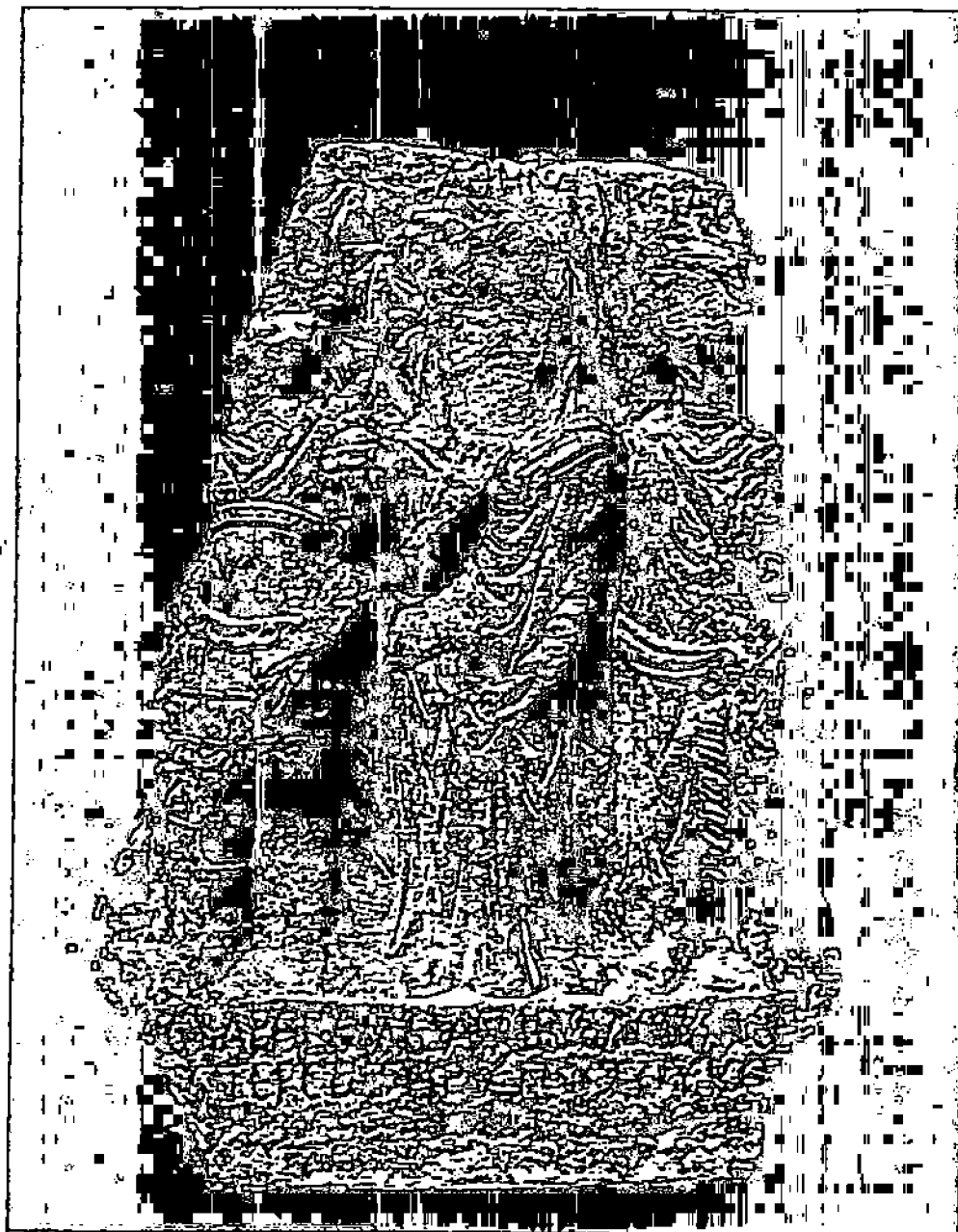


PLANCHE 3. Bas-relief découvert à Homs (Emèse) par le P. Lammens, représentant en groupe de divinités parmi les quelles figurent Athéna-Allât, Aglibol et Simia. (Musée du Cinquantenaire — Bruxelles)

verbe *Mlk* ملك. On trouve ce nom en Nabatène (1); il est attesté plus souvent à Palmyre (2). F. Abel (3) note que le nom trahit une origine iturénienne, mais que le nom est dynastique à Émèse. Il y est attesté constamment depuis l'époque de Marc-Antoine jusqu'au IV^e siècle p.C. Les philologues expliquent normalement l'adjonction du B entre les syllabes Yam et Lik (4); tandis que la présence d'un P dans la transcription du nom de Sam (P) Sigeram est due à un durcissement de la gutturale au contact de la sifflante (5).

Samsigeram, Aziz, Mun'im, Suhaïm, sont les noms que l'on retrouve le plus fréquemment chez les dynastes d'Émèse et qui les caractérisent le mieux.

C. Les inscriptions de l'Émésène (6).

Ces inscriptions ont été recueillies de deux sites principaux. Dispersé en différents points de la ville (domiciles privés, linteaux de portes, mosquées, etc...) un premier lot de textes provient probablement du Mausolée de Samsigéram, au cours de son démantèlement. Ce monument a été visité par différents voyageurs de XVIII^e et XIX^e siècles et c'est par eux que nous en connaissons l'existence, car les autorités turques en ont fait sauter les ruines, à la veille de la guerre de 1914, pour construire sur son emplacement un dépôt d'essence.

F.L. Cassas l'a visité en 1796 (7). Partant de la lecture erronée de l'inscription de Caius Julius S... Cassas a cru que ce monument était le Mausolée de Gaius César. Le croquis qu'il en a fait exécuter est inexact en partie; le sommet de la cour étant déjà fort délabré, Cassas a imaginé qu'il devait avoir la forme d'une pyramide effilée. Mais le plan qu'il nous a laissé du rez-de-chaussée est très précieux. C'est une cella (8 m × 8 m) dont les parois devaient abriter des niches contenant les statues des dynastes d'Émèse, comme cela existe dans un monument analogue à Hatra.

(1) *Recueil d'épigr. sémit.*, 676. *Rev. biol.*, 1905, 594. n. 4.

(2) C.I.S., II, 4123: *Recueil des Tessères de Palmyre*, 1955. n° 197-761.

(3) ABEL (F.), *Géographie de la Palestine*, II, 143, n° 6.

(4) « Il est fréquent qu'une labiale se glisse dans les transcriptions grecques entre deux consonnes consécutives ». DUSSAUD (R.), *Les Arabes en Syrie*, 2, 1907, 101-102.

(5) *Ibid.*, 102.

(6) JALABERT (L.) et MOUTERDE (R.), *Inscriptions grecques et latines de Syrie*, T. V: *L'Émésène*. Paris, 1959 (1998-2710).

(7) CASSAS (F.L.), *Voyages pittoresques de la Syrie*, 1796.-Voir note suivante.

L'ensemble du Mausolée avait la forme d'une ziggourat babylonienne, comme on le voit sur la médiocre photographie prise au début de ce siècle par Kohl et Watzinger (1).

A la fin du XIX^e siècle, Waddington avait reconstitué l'inscription du Mausolée (2) « Caius Julius Samsigéram, de la tribu Fabia, dit Seilas, fils de Caius Julius Alexion, a construit de son vivant ce tombeau, pour lui-même et les siens, l'an 390 = 78-79 de notre ère. » Cette inscription nous renseigne donc sur deux personnages. Le constructeur du Mausolée porte les *tria nomina*, mais son surnom: Seilas est sémitique. Un Seilas était tyran de Lysias, ville proche d'Apamée et détruite par Pompée (3). D'ailleurs le nom de Seilas est fréquemment attesté en Syrie centrale (4).

Quant à Caius Julius Alexion, est-il le chaînon manquant entre le dernier roi d'Émèse, Suhaim, et le constructeur du Mausolée? Pouvons-nous mieux connaître ce personnage? Josèphe nous parle d'une princesse Iotapé, fille du dernier roi de Commagène, exilé à Rome après l'annexion de sa principauté; elle a épousé un Alexandre (5). Mommsen avait cru que c'était le fils du roi Tigrane d'Arménie, connu sous Néron (6). Mais nous savons que l'Alexandre qu'avait épousé Iotapé était de la tribu Fabia (7) et cette tribu est celle des dynastes d'Émèse. Il pourrait être le même Alexion qui nous est donné comme père de Samsigéram. Mais cet indice reste très incertain.

Le deuxième site dont proviennent les inscriptions qui intéressent cette époque, est un souterrain étroit, exploré en 1899 par deux Jésuites, les PP. H. Lammens et G. de Martimprey (8). Ce souterrain, sis au quartier de Hamidié qui était alors à l'extérieur de l'enceinte, avait de 10 à 12 mètres de profondeur. Il contenait cinq stèles en basalte (la pierre noire d'Émèse) longues chacune de 1 m, 40, larges de 0,40 cm. « Ces épitaphes servaient probablement

(1) WATZINGER (C.), *Das Grabmal des Samsigeramus*. Kunsthistoriska Sällskapet Publication. Stockholm 1923.-Voir mon article: *Machriq*, janv.-fév. 1970, p. 63-90.

(2) LE BAS WADDINGTON, *Inscriptions de Syrie*, n° 2567 = CIG 4511.

(3) JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, XIV, 40.

(4) I.G.L.S., IV, 2212, 2561, 2404, 2548.

(5) JOSÈPHE, *Bell. Jud.*, II, 222. *Ant. Jud.*, XVIII, 35.

(6) I.G.L.S., IV (Apamène), commentaire du 1314.

(7) P.I.R., II, 162, n° 87.

(8) LAMMENS (H.), *L'Émèse*. Notes épigraphiques et topographiques. Ext. du Musée Belge, V, 1901, 253 sq.

d'appliques, les jarres ou amphores ayant contenu les défunts ayant disparu, les textes sont complets et tous sont surmontés de la rosace ou de la guirlande » (1).

En les classant par ordre chronologique, on retrouve un nombre appréciable de personnages dont les noms ne sont courants que dans la dynastie d'Émèse. Ce sont des enfants, des frères ou des proches des dynastes: personnages privés, dont l'existence n'appelle aucun commentaire particulier.

En 99 p.C meurt Nasroshamsos, fils de Samsigéram (2). Ce nom de Nasroshamsos est, comme celui de Samsigéram, un nouveau théophore de Shams: on notera que la composition du nom provient d'une racine sémitique; Nasr = victoire. Le nom se traduisait soit par « victorieux par le Soleil », soit par « rendant victorieux le Soleil » ou collaborant à la victoire du Soleil. C'est en ce sens qu'il faut comprendre la traduction de R. Mousterde: « Secours du Soleil ». (Commentaire de cette inscription).

Dix ans plus tard, le nom de Samsigéram reparait sur une autre stèle: il s'agit de Titus Flavius Samsigéram de la tribu Quirina mort prématurément (3). C'est l'épithaphe d'un enfant ou d'un jeune homme. Cette inscription atteste que les descendants des dynastes d'Émèse ont cessé d'être recensés dans la tribu Fabia, pour être agrégés à la tribu Quirina, qui est celle de Vespasien.

De la même année date une épithaphe pour Iotapé (4), sans doute sœur de Nasroshamsos. Ce nom, comme nous l'avons vu précédemment, est habituel à Émèse. Ce qui confirme que cette Iotapé est une princesse, c'est que sa stèle a été découverte dans le même souterrain, en compagnie de quatre autres stèles, appartenant toutes à la famille royale d'Émèse. La forme de la stèle de Iotapé est identique dans ses mensurations et sa graphie aux stèles des autres membres de la Maison d'Émèse.

Quelques années plus tard, disparaît un « Gaios Longinos Soaimos, fils de Samsigéram » (5). La stèle est datée du mois de Delos 422 = 110 p.C et provient sans doute du Mausolée.

(1) Sur les guirlandes funéraires chez les grecs, cf. P. PERDIZET, « Les Rosalies » in *Bull. Cor. Hel.* XXIV, 1900, 299, « elles symbolisaient la vie éphémère de ceux qui meurent avant le temps ». LASSIENS, *op. cit.*, 70.

(2) « Le 14 de Panémos, an 410 Sel = 99 » Nasroshamsos. De son vivant et pour lui-même = I.G.L.S. V, 2385.

(3) I.G.L.S. V, 2217: l'an 410 Sel = le 19 du mois Gorpaios = 108.

(4) Le 23 du mois Hyperberetaios = 108 = I.G.L.S. V, 2215.

(5) I.G.L.S., V, 2362.

H. Lammens l'a déchiffrée en 1899 dans une maison privée, « dans un mur donnant sur la rue » (1). Nous n'avons pas d'autres précisions.

Chronologiquement, Soaimos pourrait être le père d'une Malché = (Reine) qu'une épitaphe brisée, que les épigraphistes datent du II^e siècle, donnent comme « Malché » fille de Soaimos » (2).

En l'an 444, au mois Artémisios = 133, meurt « Marc-Jamblique, fils de Carmelos ». Le nom de Carmelos provient de la même racine que Samsigéram et signifie « El a décidé ». Quant au nom de Jamblique, il est courant chez nos dynastes (3).

Également significatifs sont les noms que nous donne une épitaphe, datée de 449 = 138: il s'agit d'un Samsigéram, fils de Soaimos (4).

En 458 Dios = 146 meurt Azis, fils d'Euryches. Son épitaphe a été découverte à Zaidal, village qui sert de résidence secondaire aux habitants d'Émèse (5).

Le souterrain contenant les stèles royales nous fournit encore deux épitaphes: l'une datée de 27 de Louïs 469 = 158 donne le nom d'Alexandre fils de Tmallatos. Tmallatos ou Taimallât est un nom théophore de la déesse arabe Allâth, particulièrement honorée à Émèse (6).

Le 17 Desios 486 = 175, meurt un autre Alexandre (7). Cette fréquence du nom d'Alexandre dans la famille des dynastes d'Émèse n'étonne pas. On se souvient qu'Antoine avait donné le trône d'Émèse à un Alexas. Caius Julius Samsigéram (78 p.C), dit Seilas est fils de Caius Julius Alexion. Au III^e siècle, le futur empereur Alexandre Sévère sera d'abord élevé dans le temple du Soleil d'Émèse sous le nom d'Alexianos (8).

(1) Chez Abdel Monem Zaim: cf. LAMMENS, *L'Émésène*, p. 24, n° 30.

(2) I.G.L.S., V, 2366.

(3) I.G.L.S., V, 2339.

(4) I.G.L.S., V, 2216.

(5) I.G.L.S., V, 2365.

(6) LAMMENS, *L'Émésène*, 37, n° 60.

(7) LAMMENS, *L'Émésène*, 40, n° 63.

(8) HÉRODIEN, VI, 17,4.

Pour clore cette liste, nous mentionnerons les noms de deux Monimos, le premier est mort en 448 Sel., le 30 du mois Artémisios = 137 p.C. Cette stèle a été trouvée en bon état, à Émèse même et provient probablement du Mausolée de Samsigéram (1).

Le second figure sur une épitaphe incomplète, ainsi libellée: « l'an 440 au mois d'Apellaios (?) Monimos, fils de... » (= 128 p.C). Elle provient sans doute du Mausolée des Samsigéram.

Récapitulons les noms et les dates que nous ont fournis ces textes funéraires.

<i>Année</i>	<i>Nom</i>	<i>Provenance</i>
79 p.C.	Caius Julius Samsigéram, dit Seilas	Mausolée
99 »	Nasroshamsos, fils de Samsigéram	Mausolée (?)
107 »	Titos Flavios Samsigéram	Souterrain
» »	Iotapé	Souterrain
110 »	Gaios Longinos Soaimos	Mausolée (?)
128 »	Monimos	Mausolée (?)
133 »	Malché, fille de Monimos	Mausolée (?)
137 »	Marc-Jamblique	Mausolée (?)
137 »	Monimos	Souterrain
138 »	Samsigéram, fils de Soaimos	Souterrain
146 »	Aziz, fils d'Eutyches	Zaidal
158 »	Alexandre, fils de Trallatos	Souterrain
175 »	Alexandre	Mausolée (?)

Ces treize noms qui couvrent près d'un siècle ont ceci de remarquable qu'ils présentent plusieurs analogies avec ceux des dynastes attestés de façon certaine au premier siècle. D'abord la fidélité au même lot onomastique: Samsigéram, Suhaim, Monimos, Aziz, Alexandre, Iotapé. Seul Malché est nouveau. Ces noms sont théophores et les dieux qu'ils évoquent sont particulièrement honorés à Émèse: le soleil Shams, les dioscures Azizos et Monimos, le dieu Simios et la déesse Allât. D'autre part, les *tria nomina* relevés sur certaines épitaphes offrent une présomption supplémentaire que nous n'avons pas affaire à des particulières, mais à des notables distingués par les empereurs. Or ces épitaphes proviennent soit d'une nécropole commune (le souterrain du quartier Hamidié), soit probablement du Mausolée construit par Samsigéram en 79 pour lui-même et *les siens*. On ne conçoit pas que des Éméséniens

(1) I.G.L.S., V, 2383.

étrangers à la dynastie puissent être enterrés dans un caveau familial.

A ces indices qui se conjuguent pour établir une hypothèse plausible, on peut opposer le fait qu'aucune des épitaphes ne donne à ces personnages un titre officiel: ethnarque, roi, grand roi, comme cela était courant un siècle plus tôt. Par ailleurs, il est possible que ces noms théophores, précisément parce qu'ils ont été illustrés au cours du premier siècle par les dynastes d'Émèse, se soient répandus et aient été vulgarisés. En Égypte, les noms de Fouad, Farouk et Nasser se sont répandus du vivant même des chefs qui les portaient. Cette considération doit donc nous inviter à la prudence, encore que l'on conçoive mal que le loyalisme se soit étendu sur plusieurs générations, puisque nos inscriptions nous donnent, par exemple, un Samsigéram, fils de Soaimos. (Voir page 18 note 4.)

Nous pensons qu'il y a de fortes présomptions pour que ces épitaphes soient celles des descendants des Dynastes d'Émèse, personnages menant une existence privée, mais à l'affût d'un changement politique qui leur permette de reprendre le pouvoir. L'attente durera un demi-siècle, mais elle ne sera pas vaine.

Au cours des dernières années du I^{er} siècle, les Éméséniens avaient connu des heures difficiles, à cause de la faveur dont jouissait à Rome leur adversaire Agrippa II. Mais le royaume de Chalcis avait été annexé et les descendants d'Agrippa disparaissent totalement de la scène politique (1). Les soulèvements juifs sous Trajan, leur répression, les opérations militaires contre Jérusalem en 135, confirmèrent le revirement des Romains contre les successeurs d'Hérode le Grand. Rien de tel ne marque les relations entre Émèse et les Empereurs. Aucune inscription ne fait allusion ni à une annexion sous Trajan ni à la présence de fonctionnaires impériaux dans Émèse. Le commerce avec Palmyre et les villes côtières devait être particulièrement actif. A cette source permanente de prospérité devait s'ajouter le profit réalisé dans les fournitures militaires: l'armée de Trajan, pour ses opérations contre les Parthes, avait besoin de montures et de vivres, que fournissait en abondance la plaine d'Émèse. Pline qui écrivait au début du II^e siècle note au sujet de Palmyre que la cité caravanière garde son autonomie entre les Romains et les Parthes « et dans leurs discordes, elle est le sujet de leurs soucis à tous deux » (H.N.V, 25, 88). Il aurait pu en dire autant d'Émèse.

(1) Agrippa II meurt dans la troisième année du règne de Trajan (101 p.C), mais il est déjà en disgrâce dès le règne de Titus (79-81). Domitien persécute les Juifs et les Chrétiens confondus ensemble.

Nous examinerons dans le chapitre suivant l'histoire d'Émèse entre les règnes d'Antonin le Pieux et celui de Commode, au cours desquels s'illustrèrent des Éméséniens que nous savons certainement être des descendants des Dynastes d'Émèse.

* * *

II. L'ANNEXION D'ÉMÈSE A L'EMPIRE

La date de l'annexion d'Émèse à l'empire a longtemps été considérée comme sûre, (1) : on la plaçait sous Domitien. Aussi, lorsque les érudits ont démontré que les preuves de cette assertion étaient douteuses, ce problème a suscité de nombreuses discussions et il est loin d'être résolu. Nous avons eu l'occasion de rappeler les grandes lignes de la politique romaine en Orient, depuis Vespasien. Il est certain que sous les Flaviens, la tendance était à l'annexion des principautés semi-autonomes. Pour ne pas parler ici de la Thrace, de la Lycie, de la Cappadoce et de Rhodes, des principautés très proches d'Émèse furent annexées : la Cilicie et la Commagène au Nord, Chalcis au Sud-Ouest (2). Nous avons vu précédemment quels liens existaient entre Émèse et Chalcis et la Commagène. Partant de ces considérations, mais en l'absence de preuves plus sûres, un historien a suggéré l'hypothèse qu'Émèse ait été annexée en même temps que Chalcis (3) ; mais rien n'est moins établi.

Ces annexions devaient se poursuivre en Orient, sous Trajan. En 105/106, A. Cornelius Palma, légat de Syrie, s'empare de Pétra et de Damas. De la ruine du commerce caravanier des Nabatéens (4), c'est Palmyre qui devait surtout profiter pour étendre ses entreprises. Or, « c'est une loi de l'histoire d'Émèse que sa prospérité est intimement liée à celle de Palmyre. La brusque ascension d'Émèse et son brusque déclin coïncident avec la fortune de Palmyre. Sur la route de la côte, Émèse est un entrepôt aussi néces-

(1) Pauly-Wissowa (s.v. *Emésa*) fait état encore de la prétendue médaille éméésienne frappée sous Domitien, alors que déjà en 1886 Fröehner l'avait rejetée. — FRÖEHNER, *Ann. soc. num.* 1886, *Annales d'Emèse*, p. 205-209.

(2) FRANKFORT, (Th.), « Le royaume d'Agrippa II et son annexion par Domitien », *Mélanges Grenier*, Bruxelles Coll. Latomus, LVIII, 1962, 659-672.

(3) CHARLESWORTH (M.P.), in *Cambridge Ancient History* XI, 40.

(4) Au moment où Strabon et Josèphe composent leurs œuvres, les Nabatéens étaient en pleine décadence. Cf. BOUCHIER (E.S.), *Syria as a roman province*, Oxford 1916-44.

saire que Palmyre elle-même dont elle partagea le prodigieux destin » (1). Il est donc possible qu'Émèse ait gardé son autonomie tant que dura celle de Palmyre.

LE CAS DE PALMYRE.

Mais poser ainsi le problème n'aide pas à le résoudre, car la date de l'annexion de Palmyre est, elle aussi, sujette à controverse. En 75, le père de Trajan, M. Ulpius Trajanus, légat pro-préteur de Syrie, remporte une victoire sur les Parthes. Sa présence sur l'Euphrate (2) permet-elle de conclure à une annexion de la cité caravanière (3)? Les historiens hésitent aujourd'hui à l'affirmer. J. Carcopino soutient que « vassale sous Tibère, Palmyre ne fut annexée qu'au cours de II^e siècle » (4). Mais cette date elle-même est incertaine. F. Cumont pour sa part, soutient que Palmyre fut annexée par Trajan en 111 (5), car Appien, énumérant les divers pays soumis aux Romains mentionne expressément Palmyre (6). Mais la mention d'une ville sous le contrôle de Rome n'est pas une preuve juridique de son annexion. Il ne faut pas perdre de vue qu'Appien écrivait, vers 160, et un texte aussi tardif ne peut pas servir d'appui pour rendre certaine une annexion sous Trajan.

Palmyre reçut la visite d'Hadrien en 133 et, comblée de bienfaits par cet empereur, elle prit son nom, le considérant comme second fondateur (7). Mais Palmyre garde ses anciennes institutions et son territoire forme un district douanier autonome (8). Elle ne reçoit pas de garnison romaine, mais des officiers pour encadrer ses troupes. A Palmyre, une dédicace à Hadrien, offerte dans le sanctuaire de Bel par Gaius Julius Malikou, qualifie Hadrien de bienfaiteur de la ville (9). Cet empereur en effet a rattaché les citoyens romains, peu nombreux il est vrai, qui résidaient à Palmyre, à

(1) SEYRIG (H.), *Caractère de l'histoire d'Emèse*, *Ant. Syr.* VI, 65.

(2) Comme l'atteste un milliaire de la route d'Erek à Palmyre. MOUTERDE (R.), *La strata diocletiana*. M.U.S.J., Beyrouth XV, 1930, 232-233 — *Paribeni*, *optimus Princeps*, Messine 1927, 1, 74.

(3) SEYRIG (H.), (*Syria* XIII, 1932, 271-272) l'a cru un temps, ainsi que FÉVRIER (J.), *op. cit.*, 20-23.

(4) C.R.A.I., séance du 22 avril 1932, *Rev. Arch.* 1932, 299.

(5) F. CUMONT, *Les fouilles de Doura*. 1926, XLVII.

(6) APPIEN, *Proem.*, 2.

(7) Dittenberger, O.I. 639, n° 3 — DE VOGÜÉ, *Syrie centrale*, 30, n° 16. Waddington 2440 — FÉVRIER (J.), *Essai sur l'Histoire... de Palmyre*.

(8) SEYRIG (H.), *Ant. Syr.* III, 52, n° 25.

(9) SEYRIG (H.), *Ant. Syr.* III, 170, n° 1.

sa propre tribu, la *Sergia*. Les bénéficiaires de cette distinction sont choisis « dans la riche et brillante société des grands caravaniers » à qui l'empereur confie bientôt le commandement de corps de troupes auxiliaires (1), comme ce M. Acilius Alexander qui commandait en 134 la cohorte *I^a Claudia Sugamborum* dans la Mésie inférieure (2). H. Seyrig conclut de ces indices que, lors de sa visite à Palmyre, Hadrien a accordé à la ville le statut de « *civitas libera sine foedere* » (3). « C'est alors que le commerce de Palmyre paraît atteindre son plus grand développement. Ses marchands vont aux Indes et en Susiane. Pendant toute cette période (règne d'Hadrien), Palmyre est nettement une ville pérégrine, ni municipale, ni colonie, comme le prouve l'onomastique de ses habitants » (4). Si l'on suppose que Palmyre a été vassale sous Tibère, puis annexée sous Trajan, il faut admettre qu'Hadrien lui a redonné la liberté. Au cas où Palmyre serait restée indépendante, Hadrien aurait confirmé cette liberté, moyennant le prélèvement d'un impôt sur les droits d'octroi municipal (5).

Palmyre continue à exercer par ses propres moyens la police du désert. Déjà sous Trajan, elle fournit à l'armée romaine ses fameux *Symmachiarii* (6) habitués à combattre en pays désertique: ce sont des archers à cheval ou à dromadaire, placés dos à dos et munis d'une courte épée (7), ou des fantassins, armés essentiellement d'arcs et de flèches, selon l'usage des Parthes (8).

Cette même politique libérale envers Palmyre, se poursuit sous Antonin le Pieux. La statue de cet empereur était vénérée à l'intérieur du sanctuaire de Bel (9). Deux inscriptions, datées l'une de 141, l'autre entre 138 et 159, attestent qu'Antonin a accordé à des notables de Palmyre des commandements importants: en 141, un M. Ulpius Abgar est « préfet des Arabes palmyréniens » (10). Dans la seconde inscription, un T. Aelius est donné comme « préfet des archers enrôlés à Parolissum, en Dacie supérieure » (11).

(1) C.I.L. XVI, dipl. 78.

(2) SEYRIG (H.), *Le statut de Palmyre*, *Ant. Syr.*, III, 151.

(3) SEYRIG (H.), *Ant. Syr.*, III, 151, *Le statut de Palmyre*.

(4) SEYRIG (H.), *Ant. Syr.* III, 158, *Le Statut de Palmyre*.

(5) SEYRIG (H.), *Inscriptions grecques de l'Agora de Palmyre*, *Ant. Syr.*, III, 210.

(6) CUMONT (F.), *op. cit.*, XLIX, et n° 3. Un Mokimos, méhariste est attesté à Lambèse en 149 = CIS II 3909.

(7) TITE-LIVE, XLVII, 40-12.

(8) HÉRODIEN, III, 15-4.

(9) SEYRIG (H.), *Inscriptions de Palmyre*, *Ant. Syr.*, III, 52, n° 26.

(10) SEYRIG (H.), *L'Agora de Palmyre*, *Ant. Syr.* III, 175.

(11) SEYRIG (H.), *I.G. de l'Agora de Palmyre*, *Ant. Syr.*, III, n° 176.

Un élément de cavalerie, cantonné à proximité de Palmyre, est commandé à cette époque par C. Vibius Celer. Mais ce « *praefectus alae* » est probablement un citoyen romain natif d'Antioche (1). Un fameux caravanier, Soados, fils de Bôliades, qui avait rendu aux Romains de précieux services au comptoir de Vologésiade, y avait élevé un temple en l'honneur des empereurs 2. Hadrien et Antonin lui avaient adressé des lettres de félicitations.

Tous ces faits confirment la politique de libéralisme de Rome envers Palmyre; la ville connaît une prospérité dont témoigne, sous Antonin, la construction de la grande colonnade qui aujourd'hui encore, fait l'admiration des visiteurs de la cité caravanrière.

Ce libéralisme des empereurs romains à l'égard de Palmyre, a tellement frappé M. Rostovtzeff qu'il n'hésite pas à écrire: « Palmyre n'a jamais été romanisée, même quand elle reçut de Septime Sévère le titre de colonie. Elle bénéficia de la protection d'une garnison romaine, elle payait tribut et cela explique le rôle du procurateur dans la loi fiscale de la ville » (3), mais on voit par cette appréciation combien la question de son annexion à Rome reste encore entourée d'incertitudes (4).

L'ANNEXION D'ÉMÈSE.

Il en est de même pour Émèse. Pour situer approximativement son rattachement à Rome, nous devons tenir compte des faits suivants: d'une part, depuis l'abdication de Suhaim sous Vespasien, nous ne trouvons à Émèse même aucune inscription qui qualifie de roi les descendants des dynastes. Cela s'explique assurément si l'on considère qu'à partir de Trajan, les frontières de l'Empire en Orient ont été avancées jusqu'à l'Euphrate, où un chapelet de tours rondes (5) fut construit pour servir d'appui au *limes*. Il n'y avait plus de raison de garder des postes fortifiés sur l'Oronte, car les incursions des nomades ne constituaient plus un danger. Dans ce système, Émèse perdait toute importance stratégique et à l'abri des troupes romaines, la ville pouvait mener une existence paisible et lucrative. Aussi entre les règnes de Trajan et celui d'Antonin le Pieux, Émèse demeura probablement sans roi, mais aucun texte

(1) SEYRIG (H.), *I.G. de l'Agora de Palmyre*, *Ant. Syr.*, III, n° 185.

(2) MOUTERDE (R.), *Syria* III, 1931, 106.

(3) ROSTOVITZ (M.), *Social and Econ. History*, 532.

(4) J. CARCOPINO partage le sentiment de ROSTOVITZ, *Syria* XIII, 1932, 271-272, et SEYRIG (H.), reconnaît cette hypothèse comme plausible.

(5) POIDEBAUD (A.), *Le limes de Trajan à la Conquête arabe*, 1934 et *L'Organisation du limes*, M.A.F.R., LIV, 1937, 5.

ne nous permet de préciser par quelle autorité elle fut gouvernée. A. Piganiol estime, pour sa part, que la ville protégée par la légion romaine à Raphanée, était restée autonome: « Les romains ont éliminé peu à peu les princes clients qu'ils avaient d'abord respectés, mais ils n'ont pas pu détruire complètement les principautés ecclésiastiques; une piété profonde s'attache aux sanctuaires d'Élagabale à Émèse, de Hadad et Atargatis à Hiérapolis, de Dusrès à Damas » (1).

Rome avait peut-être intérêt à respecter l'autonomie d'Émèse pour marquer sa politique pacifique envers le pays parthe. Comme Doura-Europos et Palmyre où des syriens d'allégeances romaine et parthe se coudoyaient, adorant chacun ses propres divinités, Émèse semble être demeurée, depuis Trajan jusqu'à Antonin le Pieux, un comptoir doublé d'un sanctuaire ouvert aux commerçants et aux dévôts de l'Est et de l'Ouest. H. Seyrig a relevé les traces de l'influence parthe à Émèse. Les monuments figurés représentent ses habitants et ses dieux vêtus selon l'usage des iraniens (2). Élagabal n'abandonnera pas ce mode d'habillement lorsqu'il se présentera aux romains (3). Mais il n'y a pas que l'habillement de style parthe. Les dynastes d'Émèse contractèrent des alliances matrimoniales au-delà de l'Euphrate, telle l'épouse de Samsigéram II, Iotapé, qui était une princesse mède. La religion d'Émèse est influencée par les spéculations astronomiques des Chaldéens. Le Mausolée de Samsigéram III est construit à l'image d'une ziggourat babylonienne. Tout cela révèle un caractère tout différent de ce que l'on trouve dans le pays d'Antioche ou des ports de la Méditerranée (4).

Rome pouvait donc trouver intérêt à ne pas annexer trop rapidement une ville dont les attaches avec Palmyre et le pays parthe pouvaient servir ses intérêts commerciaux et sa politique de paix. Il y a de fortes présomptions pour que l'annexion d'Émèse n'ait eu lieu que sous Antonin le Pieux. Si cette annexion n'est mentionnée nulle part dans un texte littéraire, c'est que l'époque d'Antonin est l'une des plus obscures de l'histoire romaine. La relation que Dion Cassius consacra dans son Histoire au premier Antonin a été perdue et cette perte est irréparable pour la connaissance de cette période. Mais pour Émèse, nous possédons le témoignage

(1) PICANIOL (H.), *Histoire de Rome*, 373-74.

(2) *Ant. Syr.*, 11, 49, VI, 71.

(3) HÉRODIEN, V, 13, 12.

(4) Dans les épitaphes de *L'Émésène*, le commentateur du n° 2311 attribue la figure gravée de la stèle à un sculpteur persan.

des monnaies: des bronzes frappés à l'effigie d'Antonin, portant la légende *Emison* et les dates de 1 à 6. Fröehner et Dieudonné (1) qui sont les premiers numismates à avoir étudié le monnayage d'Émèse, pensent que ces monnaies ont été frappées à Émèse. Il était d'usage qu'au cours d'un voyage de l'empereur, des villes de province reçoivent le privilège de frapper des monnaies de bienvenue. Hadrien agit ainsi pour Amisus dans le Pont (2). Il se peut qu'en route pour la Syrie centrale, Antonin se soit arrêté à Émèse. Les bronzes Éméséniens qui portent son effigie sont de deux types. Certains revers représentent le buste radié d'Hélios (3), d'autres portent l'aigle debout sur la pierre conique d'Émèse. Quelques-unes de ces pièces sont légèrement argentées (4). (voir leur reproduction dans mon article précédent, note 1, p. 1).

Ce monnayage se poursuit sous Marc-Aurèle. A. Dieudonné, en effet, a restitué à cet empereur la pièce suivante qui avait été attribuée d'abord à Antioche (5) car la monnaie est du même type que celle qui a été mentionnée plus haut sous Antonin: un aigle aux ailes éployées est debout sur le sommet arrondi du bētyle (6). Elle aurait été émise vers la fin du règne de Marc-Aurèle, donc vers 176, lorsque l'empereur visita la Syrie au lendemain de l'insurrection d'Avidius Cassius. Mais la visite de Marc-Aurèle à Émèse est une hypothèse. On ne voit nulle preuve non plus qu'Émèse soit devenue sous cet Empereur « capitale de la Syrie Phénicie » (7).

JAMBLIQUE.

Ce qui est certain, en revanche, c'est que sous les règnes d'Antonin et de Marc-Aurèle, Émèse nous est connue par les textes littéraires qui citent deux personnages donnés comme les descendants des anciens dynastes de la ville. Le premier est le sophiste

(1) FRÖEHNER (W.), *Annales d'Emèse*. Annuaire Soc. Num. 1886. 120-125. DIEUDONNÉ (A.), *Numismatique d'Emèse*. R.N., 1906. 132 — tire à part. p. 6.

(2) COHEN, *Monnaies de l'empire romain*. 112. Hadrien.

(3) Cabinet de France 7 gr. 85 à 9 gr. Brit. Mus. (Emisa 8). DIEUDONNÉ (A.), *op. cit.*, 6, pl. VI, fig. 2.

(4) Cabinet de France 7 gr. 75 à 11 gr. Brit. Mus. Émèse 1-75. DIEUDONNÉ (A.), *op. cit.*, 6, pl. VI, fig. 3 et 4.

(5) MIONNET, *Suppl.*, VIII, p. 134.

(6) Cabinet de France, poids 11 gr. 55. DIEUDONNÉ, *op. cit.*, pl. VI, fig. 5. Voir planche, dans mon article précédent: *Les grandes heures de la dynastie d'Emèse*, dans *Al Machriq* Janv.-Fév. 1970, p. 85.

(7) DIEUDONNÉ (A.), *op. cit.*, 6.

Jamblique, l'auteur des *Babyloniennes*. Photius lisait encore avec intérêt son roman dont il donne un résumé étendu dans sa *Bibliothèque* (1). D'après une scolie, Jamblique aurait été instruit de la langue, des mœurs et des traditions du pays de Babylone par un prisonnier de guerre qui fut son éducateur. Cela est vraisemblable, mais non nécessaire, car nous venons de souligner quels liens étroits existaient entre Émèse et la Mésopotamie. Les *Babyloniennes* auraient vu le jour sous Marc-Aurèle, après la campagne d'Avidius Cassius contre les Parthes, soit entre 166 et 180. Mais le roman a pu être composé sous Antonin. Photius atteste que Jamblique « descendait des anciens dynastes d'Émèse » (2). Nous apprenons par la même occasion le nom d'une autre descendante de cette dynastie: il s'agit

TABLEAU DES MONNAIES D'ÉMÈSE

Appartenance	Type	Dieudonné
		Monnaies d'Émèse
DABEL MALKA	Hélios (Monnaie de Hatra)	page 4...(3)
Antonin le Pieux	Buste d'Helios ou Élagabale	» 6
Antonin le Pieux	Aigle debout sur le bétyle	» 6-7
Marc-Aurèle	Aigle sur le sommet arrondi du bétyle	» 8-9
Caraçalla	Temple d'Élagabale à Émèse	» 12
Julia Domna	Aigle tenant le buste d'Helios	» 11
Caracalla	Même type	» 11
Caracalla	Façade du temple d'Émèse; sous le portique, le bétyle.	» 12-13
Julia Domna	Autel monumental du dieu d'Émèse	» 13
Macrin	Aigle tenant le buste d'Hélios	» 16
Macrin	Aigle debout	» 17
Élagabal	Aigle debout	» 20
Élagabal	Temple hexastyle; le bétyle est muni de parasols	» 21
Élagabal	Buste d'Hélios, à droite	» 22
Uranus Antoninus	Aigle debout	» 23
Uranus Antoninus	Temple hexastyle, le bétyle est muni de parasols	» 24

(1) PHOTIUS — *Bibliothèque*, Coll. Budé — Les Belles lettres 1960, t. II Jamblique 40.

(2) PHOTIUS: DASTASIS, *Vie d'Isidore*, p. 181.

(3) Cette monnaie attribuée à Émèse par Dieudonné est à classer dans le monnayage de Hatra.

de Théodora, fille de Cyrina et de Diogène, fils d'Eusèbe Flavien « qui descendait de Samsigéram et de Monimos d'Émèse » (1). Photius ne précise pas si cette Théodora vivait également au II^e siècle, cela ne serait pas surprenant car son grand-père Eusèbe Flavien serait, par son gentilece, contemporain de Vespasien. Quand au nom de Théodora, il correspond au masculin sémitique Abd Allâh, et se traduit servante de Allât.

SOHÈNE, ROI D'ARMÉNIE.

Jamblique nous fournit un précieux renseignement sur un personnage assez illustre de la dynastie d'Émèse. Il s'agit de « Soemus » qui est qualifié de « *Rex armenis datus* » (2) par deux médailles d'Antonin le Pieux et Lucius Verus.

Si le problème parthe avait reçu une solution sous Hadrien, l'Arménie restait une source de discorde entre les Romains qui entendaient y maintenir une garnison et les Arsacides qui en réclamaient le trône pour un des leurs (3). La médaille d'Antonin, qui peut être datée entre 140 et 144, représente l'empereur coiffant de la tiare Suhaim. Bien que les historiens arméniens refusent de reconnaître le titre « *Rex armenis datus* » comme le signe d'une investiture royale (4), il semble cependant assuré que « Soaemus » ait bien exercé le pouvoir en Arménie jusqu'en 155 où un traité signé avec Vologèse III attribue le trône d'Arménie à l'arsacide Pacorus. Jamblique dit de ce Suhaim « qu'il fut roi à la suite de ses pères », faisait allusion sans doute à la *regia* de Sophène qui avait été attribuée à un autre Suhaim sous Néron (5).

(1) PHOTIUS: DAMASCIUS, *Vie d'Isidore*, p. 181.

(2) COHEN II, ANTONIN 686, MATTINGLY et SEYDENHAM, *Roman Imperial Coinage* III, 110 n° 619.

(3) Les S.H.A. rapportent cependant qu'Hadrien donna un roi aux Arméniens alors que Trajan les avait soumis au gouvernement d'un légat. *Vita Hadriani* XXI in fine).

(4) Cf. P. ASDOURIAN, *Die politische Beziehungen zwischen Armenien und Rom...* Venise 1911, 88-98 qui établit une distinction entre la tiare et le bandeau royal. Tacite ne parle que du bandeau royal « *insigne regium* » pour les rois d'Arménie (*Annales* II, 36, XIV, 28). De plus, Suétone décrivant la cérémonie au cours de laquelle Néron reconnaît la royauté de Tiridate, note que « l'empereur lui ôta la tiare et le couronna du bandeau royal » (*Néron*, XIII). — Les sources de langue arménienne du V^e et VI^e siècles ignorent systématiquement Suhaim, car étant influencées par les historiens grecs, elles passent volontairement sous silence tout ce qui est « syrien ».

(5) PHOTIUS, *Bibliothèque*, s.v. Jamblique 40 — *Cambridge ancient History* XI, 347 et *Prosopographia imperii romani* III, 251, n° 347.

En 161, Vologèse III attaque l'Arménie, tue le légat de Cappadoce Sédatus Séverianus, envahit la Syrie et met à mort son légat, Attidius Cornelius. Déjà les Syriens pensent à faire défection devant l'incapacité de Lucius Vérus (1). Lucien, contemporain des événements, nous fournit un témoignage du désarroi que produisit cette attaque dans tout l'Empire (2) car bientôt les Parthes envahissent la Syrie (3), une grande bataille est livrée à Doura Europos (4); grâce à Avidius Cassius, les Parthes sont repoussés jusqu'en Médie, mais les légions romaines en ramènent la peste qui désola tout l'empire. Édesse et sans doute l'Adiabène sont annexées à Rome et Carrhes reçoit le statut de colonie.

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer le retrait de Suhaim d'Arménie en 155 (5). Il se réfugia à Rome où il reçut en compensation de son rang perdu les ornements consulaires (6). Mais sous le règne de Marc-Aurèle, Statius Priscus pénétra en Arménie et s'empara d'Artaxata. Pacorus qui avait succédé à Suhaim, dut s'enfuir chez les Parthes. À nouveau, rompant les accords de Randéia (7), par lesquels Néron avait reconnu aux Arsacides le droit de désigner eux-mêmes un roi dans cette contrée qui restait sous la tutelle romaine (8), c'est le même Suhaim d'Émèse qui est couronné sous le titre classique de « *Rex Armenis datus* » en 163 (9). Son règne aurait duré jusqu'en 178, date à laquelle le trône

(1) S.H.A., Vita Veri c. 6, « Syris defectionem cogitantibus » 2, 1.

(2) LUCIEN, *Comment il faut écrire l'Histoire* : « Depuis les événements récents, je veux dire la guerre contre les Barbares, l'échec éprouvé en Arménie et la série de nos succès, il n'est personne qui ne se mêle d'écrire l'histoire. »

(3) DION CASSIUS, LXXI, 2.

(4) LUCIEN, *ibid.*, 20 in fine, 24.

(5) Si Suhaim est obligé d'abandonner son trône devant l'offensive de Vologèse III c'est qu'il est bien Émésénien et non pas « Arsacide » comme le suppose gratuitement L. HOMO, *La Haut Empire*, 546-547.

(6) P.I.R., III, p. 251 n° 546.

(7) TACITE, *Annales*, XV, 28.

(8) Selon la remarque de Mommsen (*Hist. Rom.* V, 405), la suzeraineté de Rome sur l'Arménie est analogue à celle des empereurs allemands sur l'Italie du XVIII^e siècle. Bien que purement nominale, elle fut considérée par les arméniens comme une usurpation et demeura une cause permanente de guerre entre Rome et les Parthes.

(9) NOEL DES VERGERS, *Essai sur Marc-Aurèle*, 1860, 55, n° 3, rapporte et discute cette médaille de Lucius Verus.

Bassianus, père de Julia Domna, nous est connu comme prêtre du soleil. Émèse demeure une ville sainte, centre de pèlerinage, comme Jérusalem ou Héliopolis.

Puisque la la Legia III^a Gallica était cantonnée à proximité d'Émèse, à Raphanea, les troupes émévéniennes devenaient inutiles sinon pour une milice municipale. Elles ne furent pas licenciées, mais incorporées dans l'armée romaine: J. Carcopino (1) et E. Albertini (2) ont en effet établi que dès la première moitié du II^e siècle, l'armée romaine comprenait des *alae* et des *numeri* d'Émèse (3). Ces corps d'archers fantassins ou cavaliers n'étaient pas seulement utiles pour la garde du *limes* de l'Euphrate, mais pour contrôler les Nomades de la Cyrénaïque (4) et repousser les barbares dans le Bassin du Danube (5). Après la révolte d'Avidius Cassius, Marc-Aurèle ne pouvait garder en Syrie même une force militaire locale qui aurait pu appuyer des prétendants syriens. Aussi les *Hemeseni* comme les Palmyréniens, furent-ils employés sur des fronts plus éloignés. Cette politique s'avéra efficace car des prétendants surgirent en effet sous Commode, à Émèse même. Dion Cassius (6) nous cite le cas d'un Julius Alexander qui, alors que Niger était gouverneur de Syrie (191-193) fut soupçonné d'aspirer à l'Empire et fut forcé de se tuer, devant un centurion venu pour l'exécuter. Ce tragique fait divers illustre bien la prévoyance de la politique romaine à Émèse, démantelant l'armée locale.

Vers la fin du II^e siècle, en 175, le légat Septime Sévère arrive en Syrie et y fait la connaissance de Julius Bassianus et de sa fille Julia Domna. En épousant quelques années plus tard la princesse émévéniennne, Septime Sévère, devenu Empereur, va transformer l'histoire d'Émèse puisque, de petite cité provinciale, elle va passer à la célébrité en donnant à Rome quatre Impératrices et deux Empereurs.

(1) *Syria*, VI, 1925, 129.

(2) *R. Afr.*, LXXII, 1931, 194-203, LXXV, 1923, 29.

(3) *Syria*, XIV, 1933, 26, cf. Cichorius: *Ala*, et Rowel (N.T.): *Numerus*, R.E., 2545.

(4) *Syria*, VIII, 1927, 84.

(5) *Syria*, X, 1929, 281.

(6) *Dion Cassius*, XXXII.